

AQUAGYM MUNICIPALE

ABONNEMENT ANNUEL D'OCTOBRE A JUIN

Séances : LUNDI 19H00 - 20H00
MERCREDI 20H00 - 21H00

Habitants de Limoux ou des communes ayant passé une Convention avec la Commune de Limoux :

ADULTES : 1 SEANCE / SEMAINE 79 Euros
2 SEANCES / SEMAINE 96 Euros

Habitants dont les communes n'ont pas passé de convention avec la Commune de Limoux :

ADULTES : 1 SEANCE / SEMAINE 102 Euros
2 SEANCES / SEMAINE 120 Euros

ACTIVITES ASSOCIATIVES

CERCLE DES NAGEURS LIMOUXIN / Tél : 04 68 31 71 88

NIVEAUX—JOURS—HEURES : Contacter le Club

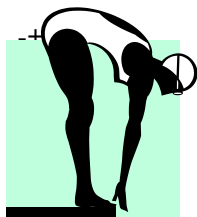
CLUB DE PLONGEE S/MARINE Tél : 04 68 31 22 58

VENDREDI 21H00—22H30

CLUB DE CANOE-KAYAK : Tél : 06 86 57 80 68

• 1er et 3ème SAMEDI 18H00-20H00

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC



	BASSINS COUVERTS FIN SEPTEMBRE à FINJUIN		BASSINS EXTERIEURS JUILLET/AOÛT
	Hors Vacances	Petites vacances	Vacances d'été
LUNDI	Handicapés 10h-11h Retraités 11h-12h	Piscine fermée	Piscine fermée
MARDI	12h à 14h 18h30 à 21h00	12h à 13h45 15h à 20h	10h00 à 13h45 15h à 19h
MERCREDI	17h à 20h	15h à 20h	10h00 à 13h45 15h à 20h15
JEUDI	12h à 14h 18h30 à 21h00	12h à 13h45 15h à 20h	10h00 à 13h45 15h à 19h
VENDREDI	18h30 à 21h00	15h à 20h	10h00 à 13h45 15h à 19h
SAMEDI	14h à 18h	14h à 18h	10h00 à 13h45 15h à 19h
DIMANCHE	9h à 12h45	9h à 12h45	10h00 à 13h45 15h à 19h

Surveillée par des MNS

La Piscine Municipale est équipée de 2 bassins couverts

Température de l'eau : 28°

Ouverture de fin septembre à fin juin

BONNET DE BAIN OBLIGATOIRE

Seul le slip de bain est autorisé

3 bassins extérieurs

Température de l'eau 24°

Ouverture de Juillet à Août

LE PORT DU BERMUDA EST INTERDIT

PISCINE MUNICIPALE
Avenue Salvador Allende
11300 LIMOUX
04 68 31 85 01

CAISSE : 30 mn avant fermeture

SORTIE DE L'EAU : 15mn avant fermeture

BASSINS COUVERTS

2 fermetures techniques obligatoires

dans l'année

1ère : VACANCES D'ETE

2ème : VACANCES DE NOEL

LES ENFANTS DE MOINS DE 10 ANS

DOIVENT ETRE ACCOMPAGNES PAR UN

ADULTE EN TENUE DE BAIN

TARIF PREFERENTIEL

Habitants de Limoux ou des communes ayant passé
Une Convention avec la Commune :

Entrée gratuite pour les enfants de moins de 3 ans
Pour une entrée (avec carte)

- ADULTES 2.00 €
- ENFANTS - de 16 ans 1.60 €

Les Petits-enfants de 3 à 10ans domiciliés chez les grands
Parents durant les vacances (attestation) 1.60

Pour 10 entrées (avec carte)

- ADULTES 18.00 €
- ENFANTS - de 16 ans 13.00 €

Pour un abonnement annuel de date à date (avec carte)

- ADULTES 101.00 €
- ENFANTS - de 16 ans 83.00 €

PLEIN TARIF

Habitants de Limoux ne désirant pas acquérir la carte
Ou habitants des communes n'ayant pas passé de
Convention avec la Commune :

Entrée gratuite pour les enfants de moins de 3 ans
Pour une entrée

- ADULTES 2.90 €
- ENFANTS - de 16 ans 2.00 €

Habitants des Communes n'ayant pas passé de
Convention avec la Commune de Limoux :

Pour 10 entrées (avec carte)

- ADULTES 23.00 €
- ENFANTS - de 16 ans 18.00 €

Pour l'abonnement annuel de date à date (avec carte)

- ADULTES 125 €
- ENFANTS - de 16 ans 108 €

LA CARTE ANNEE 2010

Elle permet aux habitants des Communes ayant passé une
Convention avec la Ville et aux Limouxins de bénéficier
d'un tarif préférentiel ainsi que pour les personnes de
l'extérieur désirant souscrire un abonnement

Coût de la Carte : 7.00 €

Pour son acquisition, se présenter à la Piscine muni :

- D'une photo
- D'une pièce d'identité
- D'un justificatif de domicile

CAMPING LE BREIL

- Sur présentation de la Carte du Camping
 - ADULTES 2.00 €
 - ENFANTS - de 16 ans 1.60 €

ACTICITY

- 12- 25 ans 1.50 €

ASSOCIATIONS, C.E , CENTRE DE LOISIRS DANS CRENEAU PUBLIC

De Limoux	1.40 €
De l'Extérieur	1.90 €
De l'Extérieur dont leur commune a passé une convention avec la Ville	1.40 €

ASSOCIATIONS D'HANDICAPES DANS CRÉNEAU SPÉCIFIQUE

De Limoux	1.40 €
De l'Extérieur	1.90 €
De l'Extérieur avec Convention	1.40 €

ASSOCIATIONS RETRAITES DANS CRÉNEAU SPÉCIFIQUE LUNDI : 11H00-12H00

De Limoux	1.40 €
De l'Extérieur	1.90 €
De l'Extérieur avec Convention	1.40 €

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

De Limoux	1.00 €
De l'Extérieur	1.60 €
De l'Extérieur dont leur commune a passé une convention avec la Ville	1.00 €